



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

TECHNILUM
REÇU LE :

19 JUL. 2021

Le Préfet

Toulouse, le

13 JUL. 2021

Madame,

Vous avez présenté un dossier en vue du renouvellement du label « entreprises du patrimoine vivant », seul et unique label d'Etat reconnaissant un haut degré de savoir-faire qui distingue les entreprises françaises aux savoir-faire industriels et artisanaux d'excellence.

Comme vous le savez, la procédure d'attribution du label EPV a été confiée à l'Institut national des métiers d'art (INMA) qui suit une procédure d'instruction et de sélection rigoureuse et minutieuse.

Suite à la réunion du groupe de personnalités extérieures (GPEX), du 10 juin 2021, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le label EPV, dont vous étiez détenteur, est renouvelé pour une durée de cinq ans, car votre entreprise détient un haut degré d'excellence en matière de fabrication de luminaires, vous permettant de faire partie d'un réseau de près de 1 400 entreprises distinguées pour leur savoir-faire.

Elle sera référencée sur le site internet <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/entreprises-du-patrimoine-vivant/> et bénéficiera des mesures prises par l'État pour soutenir vos initiatives en matière d'innovation.

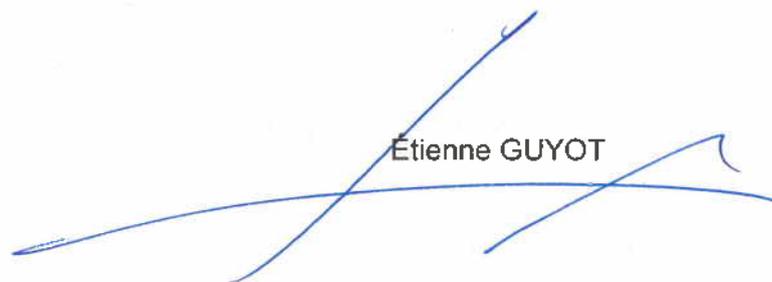
Ce courrier vous servira de justificatif pour bénéficier des avantages fiscaux auprès des autorités compétentes.

Je vous précise que vous serez contacté prochainement par l'INMA au sujet de la communication du label que je vous encourage à valoriser, à l'aide du logo EPV, pour contribuer collectivement au développement de cette marque de reconnaissance des savoir-faire des entreprises françaises.

Je vous encourage à participer aux différents événements qui seront organisés qui sont autant d'occasions de rencontres et d'échanges avec vos pairs et qui seront susceptibles de représenter des opportunités de développement pour votre société.

Je vous invite enfin à vous rapprocher de l'Institut national des métiers d'art pour tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes hommages distingués.



Étienne GUYOT

Madame Agnès Julian
Technilum
RN 112
Domaine de Lézigno
34500 Béziers

Copie pour information de Monsieur le Préfet de l'Hérault